

# Les huguenots de Flandre et d'Artois & la colonisation de l'Afrique du Sud

Par F. DeVos



Marie de le Cueillerie épouse de Jan van Riebeeck le premier gouverneur de la colonie du Cap

## Le commerce maritime à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle

Pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle l'empire commercial espagnol prospéra. Il était perçu à la fois comme un modèle et un défi par les autres puissances maritimes de ce temps : l'Angleterre et les Provinces Unies. Les Hollandais au début du XVII<sup>e</sup> siècle ne tardèrent pas à supplanter l'Espagne dans ce domaine si stratégique.

Les marchands des Pays Bas avaient fait œuvre d'intermédiaires dans le lucratif commerce des épices, redistribuant à travers toute l'Europe ces précieuses marchandises. Les marchands d'Anvers puis d'Amsterdam avaient des comptoirs et des représentants à Séville, Lisbonne, aux îles Canaries. Leur contribution à la vie de ces courants d'affaires fut perçue avec satisfaction tant par les fournisseurs Espagnols et Portugais que par l'ensemble de la clientèle Européenne. Après la chute d'Anvers en 1585 Amsterdam était devenue la plus grande place commerciale d'Europe. La ville s'était enrichie de l'apport précieux de nombreux réfugiés des Pays Bas du Sud, chassés de leurs provinces par l'intolérance espagnole. Moins légale était l'activité des pirates Hollandais,

descendants de ces redoutables « *Gueux de la mer* » qui écumaient les océans à bord de navires rapides et bien armés<sup>1</sup> à la recherche de proies faciles à savoir quelque lourd navire Espagnol chargé de toutes les richesses venues des Indes ou d'Amérique. Les relations commerciales entre les Provinces Unies et le Portugal demeurèrent amicales jusqu' à la dernière décennie du siècle. Par suite de l'union dynastique qui en 1590 va unir l'Espagne et le Portugal les Provinces Unies décidèrent de faire cavalier seul et de s'approvisionner directement dans les pays producteurs de toutes ces richesses.

Les frères Houtman et Jan Van Linschoten montèrent d'audacieuses expéditions de reconnaissance. Après une odyssée de cinq années dans l'océan Indien Van Linschoten va publier un volume bien documenté de renseignements, tenus jusque là secrets, sur le commerce Portugais. Il va consolider ses informations dans son « *Itineris* » publié à Amsterdam en 1595. Ce livre deviendra la Bible du commerce et de la nouvelle navigation pour tous les aventuriers des Provinces Unies. De 1595 à 1602 des entreprises rivales envoient des navires vers les Indes. Ces voyages impliquaient le longs trajets sans escale à travers les océans. Les Portugais avaient pour leur part l'occasion d'effectuer des escales aux île du Cap Vert, en Angola et au Mozambique. Le Cap de Bonne Espérance, la montagne de la Table, à la pointe sud du continent Africain, leurs sources d'eau fraîche, commencèrent à prendre de l'importance dans les ambitieux projets des marchands et des navigateurs Hollandais. Jusque là concurrents les marchands s'unirent en 1602 pour fonder la Compagnie des Indes Orientales. Celle-ci vit sa charte adoptée par les Etats Généraux. Cette compagnie dirigée par 17 administrateurs va créer un véritable empire. Elle mettra en place une administration dans l'archipel Indonésien et s'installera de façon permanente à Djakarta et Batavia. Le tout fut renforcé par une multitude d'établissements commerciaux protégés par de petites garnisons militaires.

## **La décision de la Compagnie des Indes Orientales**

La décision de créer un comptoir de ce type au Cap fut tardive et plutôt le fait du hasard. En 1647 le navire « *de Nieuwe Harlem* », de retour d'Indonésie, fit naufrage sur les côtes de la baie de la Table. Si son capitaine et la majorité de l'équipage furent rapidement ramenés à Amsterdam, soixante marins, commandés par Leenart Janszen, furent contraints de demeurer sur place. Ils s'abritèrent en construisant au moyen des débris du naufrage un fort rudimentaire. Parmi les rescapés condamnés à demeurer au Cap se trouvait le jeune Jan Van Riebeeck.. Jan avait pour la compagnie effectué un premier séjour à Djakarta.

A son retour à Amsterdam Janszen rédigea un rapport dans lequel il recommandait à la compagnie l'établissement d'un poste de ravitaillement au

---

<sup>1</sup> La construction navale et la fabrication des canons avaient en Angleterre et dans les Provinces Unies fortement progressé. La supériorité de ces navires fut éclatante lors de la défaite de l'invincible armada.

Cap. Ce poste devait amicalement se livrer au négoce et à des échanges avec les communautés Hottentotes et fournir des produits frais aux équipages menacés par le scorbut. La décision fut prise grâce au rapport bien argumenté du capitaine Janszen mais aussi au témoignage de Jan Van Riebeeck qui avait escaladé la montagne de la Table et espérait pouvoir, au plus tôt, reprendre du service dans la compagnie. Cette décision ne fut pas considérée par la compagnie comme importante. Il ne s'agissait que de construire un petit fortin gardé par quelques dizaines de soldats. L'extrémité du continent Africain, selon les dires d'un marin « *n'avait rien qui puisse réjouir le cœur de l'homme* »

La compagnie choisit Jan Van Riebeeck pour être le gouverneur de ce nouveau comptoir. L'expédition quitta Texel le 24 décembre 1654. Pour les administrateurs à l'esprit pragmatique il n'était pas question de coloniser cette région encore moins d'y fonder un état chrétien au sud du continent Africain. Il s'agissait de fournir aux navires de passage de l'eau fraîche, de la viande, des fruits et des plantes médicinales. Les trois navires qui formaient l'expédition le *Dromaderis*, le *Reijger* et le *Goede Hope* pointèrent leur proue dans la baie de la Table le 6 avril 1655. Quatre vingt deux hommes et huit femmes avaient pris place à bord. Tout comme pour le « *Nieuwe Nederlandt* » en 1624, le premier navire en partance pour la colonie de Nieuwe Amsterdam, ces familles avaient été recrutées parmi les nombreux réfugiés venus des Pays Bas du sud chassés par l'intolérance Espagnole. Le commandant avait emmené sa jeune épouse, une huguenote wallonne<sup>2</sup>, **Marie de le Cueillerie**. La compagnie recrutait de préférence de jeunes hommes, de jeunes couples ayant peu d'attaches avec les Provinces Unies. Les postulants devaient apporter la preuve de leur indéfectible attachement au calvinisme.

L'exode des calvinistes des Pays Bas du sud vers les Provinces Unies s'était effectué en trois vagues successives :

- 1585 après le chute d'Anvers vit arriver les premiers réfugiés. Ils fondèrent les églises wallonnes. Leyde, Harlem, Amsterdam et les villes de Zélande reçurent les plus gros contingents. La seule ville de Leyde comptait dans sa population au début du XVII<sup>e</sup> siècle plus de 70% de réfugiés originaires de Flandre, du Hainaut et d'Artois.
- 1600-1650 afflux régulier de réfugiés originaires des mêmes régions qui avaient trouvé un premier refuge en Angleterre. La politique du roi Jacques I<sup>o</sup> puis la révolution anglaise vont contraindre ces réfugiés attachés à leur langue, leurs manière de vivre et leur religion à rejoindre leurs frères dans les Provinces Unies. Ils entraînent parfois avec eux des dissidents britanniques dont les célèbres « *Pilgrim Fathers* »
- 1685 La révocation de l'Edit de Nantes, l'ambitieuse politique étrangère de Louis XIV sur les rives du Rhin, avec quelques huguenots

---

<sup>2</sup> Wallons, sujets d'expression Française qui appartenaient aux XVII Provinces ( Flandre, Hainaut Artois et Brabant) la partie Septentrionale du vaste empire d'Espagne au XVI<sup>e</sup> siècle

Français amènera dans les Provinces Unies un nouveau flux de réfugiés wallons qui avaient trouvé un premier refuge dans la région de Calais et dans le Palatinat.

### **L'installation du petit comptoir.**

Les conditions d'embarquement étaient strictes, aucun bagage en dehors de la Bible familiale. Le voyage était gratuit avec obligation de demeure au Cap pendant cinq ans et d'y travailler pour la compagnie. Le délai une fois dépassé le retour était à la charge du passager. Les huguenots avaient eu la promesse de recevoir, après le service rendu à la compagnie, autant de terres qu'ils pouvaient cultiver, en pratique ils recevront de 30 à 60 morgen, 15 à 20 hectares, ainsi que les outils et les semences nécessaires à leur mise en valeur. La terre était fertile mais sauvage. Il leur fallait trois ans de dur labeur pour la défricher et la mettre en culture.

Trois jours après leur arrivée le gouverneur Van Riebeeck avait choisi l'emplacement où aller se dresser le fort. On y hissa les canons chargés d'assurer la défense rapprochée. Cette première construction sera bien vite abandonnée, le rempart ne résistant pas aux intempéries. Pendant la construction du fort un jardin avait été défriché et planté. Les arrivants travaillèrent avec acharnement sous des trombes d'eau qui réduisirent à néant la première récolte. La petite communauté fut victime de maladies diverses. Un an après leur arrivée plus de vingt hommes étaient morts. Quelques raids Khoikhoi rendirent la vie de ces premiers pionniers bien précaire. Ils reçurent quelques subsides des églises de Hollande mais aussi d'Indonésie. Cette série de catastrophes prit fin. Brebis, vaches, porcs amenés de la mère patrie mirent bas. On se mit à planter des arbres fruitiers, du muscat de Damas et surtout des citronniers connus pour leur effet antiscorbutique. On put bientôt se rendre dans la première taverne tenue par Annetje Boom la femme d'Hendrick, le jardinier de la colonie pour y déguster les premières bières et les premiers vins produits localement.

M. Boucher dans « *French Speakers at the Cape* » signale que la première femme répertoriée dans les plus vieilles archives de la colonie au Cap, originaire de Lille, s'appelait Catherine Abraham l'épouse de l'un des premiers jardiniers Maarten Jacobs<sup>3</sup> bourgeois de la ville. Jacobs et sa femme furent rapatriés en 1668 sur ordre du deuxième gouverneur Zacharias Wagenaar à cause de leur conduite scandaleuse<sup>4</sup>.

La recommandation la plus pressante faite par la compagnie avant le départ avait été d'entretenir avec les populations indigènes les relations les plus pacifiques et d'initier avec elles un courant d'affaires régulier. C'est avec les

---

<sup>3</sup> On trouve dans de Coussemaker Tome II p. 35 Comptes de Guillaume de Zutpeene de la châtellenie de Cassel « Huberrt Jacobs estant appréhendé à cause des Troubles fut condamné à être fustigé de verges et fut tenu en prison l'espace de Iic XVII jours ».

<sup>4</sup> « Dager register en brieven van Zacharias Wagenaar. Sud Afrikan Argriefs lukke, belangricke Kaapse Documents II p. 193

Khoikhoi qu'ils troquèrent cuivre, laiton, alcool, perles, couteaux, sel contre de la viande. De nature hospitaliers ces populations semi nomades, s'adaptèrent aux usages Européens. Dès 1656 le commandant rapporte « *ils commencent à s'exprimer assez bien en Hollandais* » Parmi les instructions données par les administrateurs celle de l'autosuffisance fut la plus difficile à tenir. Après deux ans de présence les navires déchargeaient plus de marchandises qu'ils n'en embarquaient. Les Hottentots n'étaient pas en mesure de fournir les quantités croissantes de nourritures exigées par un trafic vers les Indes en forte croissance. Van Riebeeck annula les contrats d'un certain nombre de pionniers et leur permit, avant terme, de s'installer librement comme fermiers indépendants. Les résultats ne se firent pas attendre. Dès 1657 les terres situées à côté du fort à Rondebusch et Liesbeeck produisirent une récolte de blé tout à fait exceptionnelle. A partir de 1670 ces indépendants de plus en plus nombreux repoussèrent les limites du territoire en direction de Stellenbosch la ville qui porte le nom du troisième gouverneur Simon Van der Steel.

### **Les épouses des premiers gouverneurs descendantes de Huguenots Wallons.**

L'épouse de Simon, Johanna Jacoba **Six**, était descendante d'émigrés venus des Pays Bas du Sud. Ce nom de Famille Six était courant au Pays de l'Alloeu au XVI<sup>e</sup> siècle. Originaires de La Ventie et d'Estaires ils étaient proches de Mathieu Bayart l'ancêtre de l'épouse de Pieter Stuyvesant, Judith Bayart, le gouverneur de la Nieuwe Nederlandt. Edmond de Coussemaker nous donne des renseignements sur cette famille Six. Tome II p. 146, 349, 350 Antoine Six habitant d'Estaires condamné au bannissement en 1568. Il était accusé d'avoir commis des bris d'images dans l'église du lieu. Tome II p. 339 et 385 Jean Six est cité en 1567 dans la déposition de Nicole Du Pire curé de La Ventie « *dit que Jean Six censier à La Ventie estait rangé à la dite religion nouvelle hantant les prêches avec armes si comme harquebouse , pistoulletz, demi-piques...* » Archives du Royaume de Belgique Papiers des Troubles.

Par son père Abraham et sa mère Marie Du Bois, Marie **de le Cueillerie**<sup>5</sup> l'épouse de Jan Van Riebeeck était petite fille de huguenots originaires de notre région que la répression du duc d'Albe et la reconquête d'Alexandre Farnèse condamnèrent au bannissement et à l'exil.

En juillet 1575 la ville d'Oudewater près d'Utrecht n'est plus défendue que par un soldat allemand, deux wallons et un écossais. Elle est prise par les soldats du nouveau gouverneur Requesens. Ce dernier avait remplacé le duc d'Albe rappelé en Espagne par Philippe II. Dès leur entrée dans la ville les soldats s'en prennent en tout premier lieu aux ministres calvinistes du lieu. Après avoir abattu son fils sans l'ombre d'un procès ils pendent à la porte de la ville le ministre hollandais. Sous le faux nom de Jean Taffin et moyennant

---

<sup>5</sup> W. C. Mees Maria Quevellerius huisvrouw van Jan Riebeeck en haar omgeving pp. 8- 23  
G. H. Schutte Van Riebeeck Abraham in De Kock et al. Dictionnary of South Africa biography I p. 80

rançon après une semaine d'emprisonnement le prêcheur d'origine wallonne Chrétien de le Cueillerie obtient la vie sauve. Ce Jean Taffin, fils de Denys, le receveur de la châtellenie de Cassel, était devenu l'un des proches conseiller de Guillaume d'Orange<sup>6</sup>. Chrétien de le Cueillerie était le grand-père de Maria qui épousa à Schiedam le 28/3/1649 Jan Van Riebeeck. Ces renseignements sont extraits de « *Guerres de Guillaume d'Orange* » publié en 1616 par Guillaume Baudart.

Dix ans plus tard le 27/1/1584 on retrouve trace de Chrétien dans « *l'Histoire des Eglises wallonnes réfugiées aux Pays Bas* » La comptabilité de la ville d'Utrecht laisse apparaître une somme de 12 florins payée pour son service de maître d'école de la communauté wallonne réfugiée. Chrétien ancien ministre d'Armentières était selon cette source originaire de « *Zelle*<sup>7</sup> » dans les Pas Bas du sud. Il avait été prêchant en 1567 à Armentières où après avoir renié le catholicisme il avait succédé à Gilles Du Mont. Dans son testament rédigé peu avant sa mort le 4/10/1631 il nous signale « *Dieu m'a retiré des profondes ténèbres de l'idolâtrie en quelles j'étais plongé et m'a amené à la lumière de l'Evangile et fait participant de la doctrine du salut de laquelle j'étais entièrement indigne* »

Lorsque le duc d'Albe, à son arrivée à Bruxelles en août 1567, instaure le Tribunal des Troubles et applique sans faiblesse la politique de Philippe II, sans attendre l'exécution à Bruxelles en juin 1568 du comte d'Egmont, Chrétien cherche refuge en Angleterre, à Londres, d'où il revient pour exercer un premier ministère à Oudewater. Il y échappe de peu à la mort. En 1578 pendant la période connue sous le nom de « *République Gantoise* », de retour au pays, il est nommé ministre de la communauté calviniste de Bondues, l'église de l'olive. Bondues, le Vert Bois, le bois de Wambrechies avaient été dès 1560 d'ardents foyers du calvinisme clandestin. Il y sera remplacé par Nicholas **Bayart** le grand père de Judith Bayart la future épouse de Pieter Stuyvesant le célèbre gouverneur de la colonie de la « *Nieuwe Nederlands* », l'actuelle région de New York<sup>8</sup>. Ce Nicolas Bayart était vraisemblablement le fils de Mathieu Bayart greffier de la Loi du Pays de l'Alloeu. Avec Louis Du Bois de La Gorgue Mathieu avait été le signataire en septembre 1566 de l'accord de tolérance religieuse passé avec les représentants du comte d'Egmont. Il est aussi l'organisateur de la levée des troupes qui se portèrent peu après au secours de Tournai et de Valenciennes. De retour au Pays de l'Alloeu après les défaites de Lannoy et de Wattrelos il fut, sur ordre de la gouvernante, exécuté en mars 1567 sur le marché de La Ventie par le bourreau de Béthune.

---

<sup>6</sup> En 1570 il sera envoyé en Angleterre pour organiser la flotte des gueux de la mer. Il remplacera Adrien de Berghes seigneur d'Ohlain par Ghislain de Fiennes seigneur de Lumbres et ezigera la présence d'un ministre calviniste sur chaque navire.

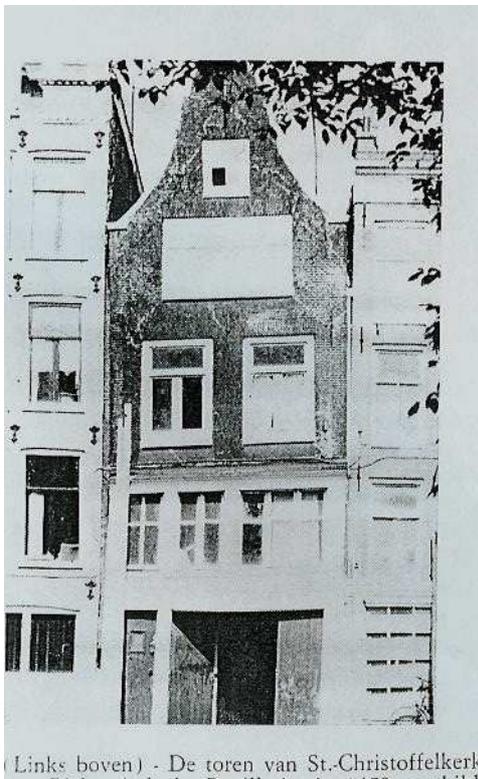
<sup>7</sup> Il pourrait s'agir de Linselles.

<sup>8</sup> Voir page 285 et suivantes de « *Vers la Liberté* » par F. De VOS Editions Le Cercle de la Verde Rue 59 rue des Bannois 62840 La Ventie

En 1581 après le synode d'Anvers Chrétien de le Cueillerie se replie à Gand encore entre les mains des calvinistes ultras<sup>9</sup>. Après la reprise de la ville en 1583 Chrétien et les siens gagnent Utrecht. Leurs conditions de vie demeurent bien précaires. Chrétien s'engage alors dans les compagnies wallonnes du régiment de Philippe de Nassau. On le retrouve à Arnemuiden en Zeelande, à Lillo aux portes d'Anvers puis à Bergen-op-Zoom. A l'âge de 60 ans il sera en 1602 envoyé pendant huit mois à Ostende. La ville, dernier bastion du calvinisme en Flandre, était assiégée par l'armée de Spinola et de son lieutenant de Bucquoy. La chute de la ville en 1605 sera sanctionnée par la mort de plus de 5.000 de ses défenseurs. En 1618 Chrétien avec son ami Nicolas Bayart participe au synode des églises wallonnes réfugiées de Middelbourg. A l'âge de 88 ans il s'inscrit le 25/5/1630 comme étudiant en théologie à l'Université de Leyde !

Cet itinéraire, bien mouvementé, est celui suivi par tous ces huguenots d'expression française et flamande originaires des Pays Bas du sud qui après un premier refuge en Angleterre avaient longtemps espéré une reconnaissance du culte réformé. Devant l'inexorable avance des troupes d'Alexandre Farnèse ils furent contraints à chercher un refuge qu'ils espérèrent longtemps encore provisoire, dans les Provinces du Nord.

De son mariage avec Marie Polle<sup>10</sup> naquit à Dordrecht Abraham de le Cueillerie plus connu sous le nom de « *Quevellerius Dordreanus* » premier ministre de la communauté wallonne réfugiée de Rotterdam. Abraham avait épousé en décembre 1593 Marie du Bois née à Dordrecht. Le père de la mariée Noé Du Bois appartenait au corps des officiers wallons qui avaient combattu dans les armées des Nassau pour l'indépendance des Provinces du Nord. Noé avait été commandant et capitaine major nous signalent les notes manuscrites de Jan van Riebeeck. Abraham devint par la suite ministre de la communauté wallonne de Rotterdam. Il y prêchait en français et en hollandais. On peut aujourd'hui encore admirer dans la « *Grote Kerk* » la chaire d'Abraham Quevellerius. A cette époque la communauté wallonne représentait plus de 20% de la population du grand port. Le 28/10/ 1629 naquit à Rotterdam Marie de le Cueillerie.



(Links boven) - De toren van St.-Christoffelkerk

D'Armentières jusqu'à Rotterdam de 1567 à 1630 nous pouvons suivre les pérégrinations tour à tour de Chrétien puis

<sup>9</sup> Ils avaient à leur tête Pieter Dathenus le ministre originaire de Cassel

<sup>10</sup> Polle famille de marchands d'Armentières

d'Abraham de le Cueilleurie. Nous savons que Marie passa son enfance à Leyde puis à Schiedam. Comme son père elle parlait le français et le néerlandais. Elle se maria à Schiedam à Jan Van Riebeeck le 28/3/1649. Elle passa les premières années de son mariage à Amsterdam.

La mère de Marie Du Bois, l'épouse de Noé, s'appelait Agnèle de la Vallée. La famille de la Vallée appartenait aux familles marchandes de la vallée de la Lys. On trouve dès 1538 un François de la Vallée signataire de la procuration signée par les marchands d'Armentières en vue d'affermir la conciergerie de la Halle aux draps d'Armentières à Anvers<sup>11</sup>.

Nous avons trouvé trace de Noé Du Bois en 1570 dans la lettre de Barbe Detelus à son époux Louis Du Bois échevin de la Gorgue « *tondeur de grande force* » ancien du consistoire calviniste clandestin du Pays de l'Alloeu. Cette lettre a été publiée par l'historien belge A. E. L. Van der Heyden. Elle fut trouvée avec d'autres dans la barque d'Henri Fléel manoeuvre de La Ventie arrêté le 2/2/1570 par le capitaine Moncheau sur la rivière l'Aa au fort Henuin. Les « *fauteurs de troubles* » de l'été 1566 avaient trouvé refuge en Angleterre et dans le Calaisis. Ils avaient laissé femmes et enfants au pays.

« *La grâce de Dieu vous soit donnée pour salut éternel Louis Du Bois a vous je me recommande humblement. Saches que nous sommes tous en bonne santé, Dieu merci. Je prie Dieu qu'il en soit de même pour vous. Sachez que Simoen et Noé se portent bien. Mon mari je voudrai que vous vous établissiez dans une ville afin que je puisse vous rejoindre. J'ai beaucoup de mal à gagner ma vie. Je n'ai d'assistance de personne* »

Dans une lettre adressée le 9 avril 1568 par le duc d'Albe à Monsieur de Jouvenel procureur de la gouvernance de Lille publiée dans « *Troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle* » Tome II page 321, le duc d'Albe fait mander aux échevins de La Gorgue copie de « *l'appointement* » de l'accord signé avec ceux de la nouvelle religion par les représentants du comte d'Egmont. En note de bas de page le duc d'Albe signale que copie de cet accord se trouve entre les mains de Louis Du Bois en fuite.

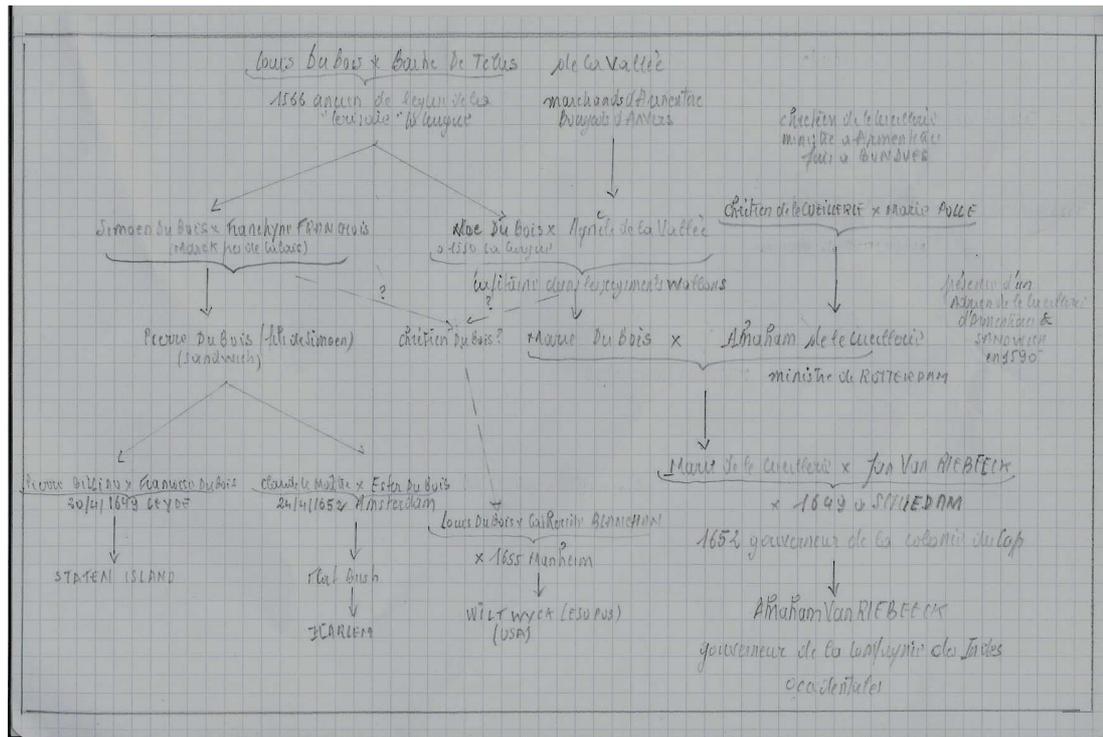
Après l'été des merveilles et la révolte iconoclaste d'août 1566 les calvinistes avaient pris possession des églises débarrassées à leurs yeux de toute traces de superstitions et de commerces. En échange de ces églises purifiées, rendues au culte catholique, les consistoires avaient obtenu l'autorisation d'édifier des temples. Louis Dubois était avec Mathieu Bayart ancien du consistoire du Pays de l'Alloeu plus connu en ce temps là sous le nom de l'église de « *la Cerisaie* ».

Ainsi Noé le grand-père de Marie de le Cueillerie était né à la Gorgue vers 1560. Il s'enrôla dans les troupes de Guillaume d'Orange puis de Philippe de Nassau où il aura côtoyé Chrétien de le Cueillerie. Les relations entre l'église clandestine d'Armentières, l'église du « *bouton* » celle de Bondues l'église de

---

<sup>11</sup> Archives de la ville d'Armentières.

« l'Olive » et celle de la « cerisaie » du Pays de l'Alloeu furent pendant toute la période des troubles très étroites. Après la République Gantoise et la reconquête militaire des rives de la Lys et de tous les Pays Bas du sud par Alexandre Farnèse le retour sur les rives de la Lys fut interdit à tous ces « *fauteurs de troubles et ces mal-pensants de la foi* », tout particulièrement pour ces échevins, ces ministres qui avaient manqué à tous leurs devoirs. Si certains de leurs descendants s'en iront coloniser Manhattan et les rives de l'Hudson<sup>12</sup> d'autres iront fonder la colonie du Cap en Afrique du Sud.



Descendance en Amérique et en Afrique du Sud de Louis Du Bois et d' Abraham de la Cueilierie

### Présence calviniste wallonne et flamande dans les premiers temps de la colonisation

M. Boucher signale que bien avant la révocation de l'Edit de Nantes ( 1685 ) spécialement pendant les premières décades qui suivirent l'arrivée de Jan Van Riebeeck et des siens on trouve dans le premier registre de bourgeoisie du Cap quelques noms intéressants : Carel Melin de Bruges, Pieter Cassier d'Ostende, Pieter de Puydt d'Ypres, Louis Rijckaert de Bruxelles et surtout Pieter Visage qui avait obtenu la bourgeoisie du Cap le 15 décembre 1657. Il est l'ancêtre de l'importante famille Visage d'Afrique du Sud.

<sup>12</sup> Voir « Vers la Liberté » par F. DeVos Editions Le Cercle de la Verde Rue 59 rue des Bannois La Ventie 62840

## Pieter Visagie descendant de Jacques Visaige de Bailleul

Nous rapprochons ce nom sud-africain de **Visagie** à celui très connu de Visaige bourgeois de Bailleul en 1565. Jacques était né à Dranoutre mais au temps des Troubles il s'était établi à Bailleul. Il y était propriétaires de meubles et d'immeubles. Réfugié à Sandwich avec de nombreux « *sectaires* » de la châtelainie, poursuivis par l'inquisiteur de l'évêché d'Ypres le célèbre Titelmans, Jacques a activement participé à la révolte des gueux des bois. Ceci ressort de sa déposition peu avant son exécution sur la grand, place d'Ypres. Edmond de Coussemaker nous donne le compte rendu détaillé des motifs de sa condamnation après son arrestation : Jacques Visaige déclare être né à Dranoutre, âgé de 36 ans, il reconnaît :

- avoir assisté avec armes aux prêches tenus par Antoine de Swarte dit « *Algoed* » au Doulieu à Steenwerck et à Kemmel.
- S'être rendu à Bailleul à un prêche tenu en août 1566 dans le pré de Sainte Claire où les prédicants Jacob de Buyzere et Antoine de Swarte tous deux ministres de la nouvelle religion célébrèrent la cène ( début de la révolte iconoclaste )
- S'être trouvé le 13 août dans l'église de Bailleul pendant que les briseurs d'images commettaient leurs destructions.
- S'être rendu à un prêche à Poperinge. Arrivé à Westoutre il fut appréhendé et remis entre les mains de Jean de Visch
- Avoir dans sa maison une arquebuse qui lui avait été donnée par Nicolas Vasque, bailli de la prévôté de Saint Donat.

De retour de Sandwich il s'était dirigé en armes avec quelques soldats vers la forêt de Saint Sixte aux portes de Poperinge. Les huguenots wallons et flamands cherchaient à s'emparer de cette place forte. Jean de Visch et ses hommes ratissèrent la forêt et s'emparèrent de Jacques et de quelques uns de ses hommes. Le 18 février 1568 on a fait justice à Ypres des gueux sauvages appréhendés le 11 janvier précédent. Cinq furent pendus, le sixième brûlé après avoir été étranglé. Le septième Jacques **Visaige** de Bailleul fut brûlé à Ypres après avoir été conduit sur un traîneau autour de la place et fustigé aux quatre coins. « *Celui-ci a subi la justice la plus sévère parce qu'il avait surpassé les autres en scélératesse* »

Après cette sévère condamnation de l'un des organisateur de la révolte des gueux des bois toute la famille Visaige quitta le pays pour trouver jusqu'en 1585 refuge à Anvers. Les Visaige auront par la suite cherché refuge dans les Provinces Unies d'où Pieter embarquera, l'un des premiers, pour l'Afrique du Sud.

## **Les premiers gouverneurs, la fondation de Stellenbosch**

Jean Van Riebeeck après avoir réussi sa mission quitta le Cap pour l'Indonésie où il s'installera à Djakarta. Son fils deviendra l'un des plus importants administrateurs de la Compagnie des Indes Orientales. Jan sera tour à tour remplacé par Zacharias Wagenaar et Simon Van Der Stel. De 1651 à 1680 le nombre de colons venus des Provinces Unies demeura modeste. Le voyage maritime demeurait périlleux. On trouve dans les archives de Sandwich un bien mauvais souvenir de cette route du Cap « *le 17 décembre 1663 a estez trouvé au rivage de la mer dix sept corps tant hommes que femmes sortiz du dit navire allant aux Indes* » La périple durait une quinzaine semaines ! Les pirates Dunkerquois obligeaient parfois les navires, au départ de Texel, de contourner l'Ecosse avant de rejoindre l'océan Atlantique !

Simon Van der Stel, le troisième gouverneur, permit aux nouveaux venus de fonder la ville qui porte aujourd'hui son nom Stellenbosch. Les conditions de vie demeuraient précaires. Les terres fertiles étaient rares, le climat, fort différent de celui de l'Europe, connaissait de longues périodes de sécheresses. Les chemins étaient quasi inexistantes. Il fallait aussi tenir compte des animaux sauvages lions, panthères et léopards et aussi des sauterelles qui s'abattaient sur les plantations. Pour les candidats au départ qui n'avaient pas trouvé dans les Provinces Unies la société dont ils avaient rêvé, la colonie de la Nieuwe Nederlandt, l'actuelle région de New York, paraissait beaucoup plus attractive. Des récits enchanteurs décrivant la vie à Manhattan et le long de l'Hudson avaient envahi les gazettes d'Amsterdam. Vers 1680 la colonie du Cap ne comptait encore qu'un millier d'habitants. Cette lointaine terre d'Afrique correspondait bien au jugement exprimé par un marin néerlandais « *Elle n'a pas de quoi réjouir le cœur de l'homme.* »

## **La révocation de l'Edit de Nantes, l'ambitieuse politique extérieure de Louis XIV leurs conséquences sur la colonisation de l'Afrique du Sud**

Un événement majeur va accélérer le départ des huguenots Wallons et bientôt Français vers la colonie : la Révocation de l'Edit de Nantes. L'exode des huguenots Français a fait l'objet de très nombreuses études. Il n'est pas dans mon propos de revenir sur ces faits mais de mettre en évidence la part jouée dans l'histoire de l'Afrique du Sud par les huguenots des provinces du sud des Pays Bas. Les huguenots français ne constituaient qu'une célèbre minorité dans le flux des réfugiés wallons et flamands qui depuis 1568 avaient cherché refuge à Calais, Sedan et en Allemagne et que l'ambitieuse politique religieuse et étrangère de Louis XIV menaçait dans ces pays du premier refuge. C'est à partir de 1687 que huguenots Wallons et Français débarquèrent ensemble au Cap. Il fallait au plus tôt peupler la colonie de soldats-fermiers qui pouvaient défendre le fort « **de Casteel** », fournir en produits frais les nombreux navires de passage

et produire les céréales à destination des comptoirs d'Orient. La compagnie embaucha ces huguenots persécutés en France et dans le Palatinat, arrivés récemment en surnombre dans les Provinces Unies. Calvinistes convaincus ils avaient depuis plus d'un siècle subi de nombreuses persécutions.

A leur arrivée de 1688 à 1690 le gouverneur Simon van der Stel leur accorda quelques secours et leur permit de s'installer le long de la Berg River dans le Drankenstein une vallée située à l'Est de Stellenbosch. L'histoire des Joubert, Jourdan, Du Plessis, Blancheterre, Taillefert huguenots français a été abondamment étudiée. L'historien Sud Africain M. Boucher laisse cependant entendre qu'à leur arrivée au Cap les huguenots d'expression Française étaient à plus de 60% originaires de Calais où les calvinistes des Pays Bas avaient trouvé refuge dès 1568. Les Huguenots Français pourchassés par la police de Louis XIV à leur arrivée dans les provinces Unies avaient été charitablement accueillis dans les églises wallonnes réfugiées fondées dans ce pays à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par les huguenots wallons. A la suite du traité de Nimègue l'influence Française sur toute la rive gauche du Rhin se fit de plus en plus pressante. L'espoir d'un retour au pays de leurs aïeux s'était cette fois définitivement évanoui, tant pour les réfugiés calaisiens que pour ceux installés dans le Palatinat<sup>13</sup>. La France fit valoir ses droits sur tout le Palatinat.

Les communautés calvinistes de Guînes et de Marck avaient été fondées après la reprise de Calais par la France en 1558. Le « *Pays Reconquis* » était dévasté. La nécessité de le repeupler obligea le roi de France Henri II à faire appel à des éléments étrangers. Les Espagnols persécutaient en ce moment là les huguenots Flamands et Artésiens. Henri II permit l'installation sur ces terres de ces malheureux calvinistes. Ils furent peu nombreux à Calais même. Ballighem, Saint Tricat Coulogne Guemps .. en comptaient un très grand nombre. Deux temples furent construits. Après la destruction du temple de Marck par les troupes Espagnoles en 1641 Guînes devint le seul endroit où les calvinistes calaisiens purent ouvertement exercer leur culte. Ces réfugiés étaient artisans ou petits agriculteurs. Dans les archives notariales on mentionne pour eux la possession d'une houblonnière, d'une canardière, d'une tourbière. Quelques uns étaient plus fortunés. On cite un certain Minet qui possédait un réseau de vente de tabacs. Il avait importé d'Angleterre la première machine à découper le tabac. Il importait aussi les épices de Zélande et les distribuait jusqu'à Etaples.

A son avènement Louis XIV entame une longue guerre d'usure contre les protestants de son royaume. Les édits se succèdent réduisant les droits des calvinistes, leur imposant des charges, leur interdisant l'exercice de certaines professions. Celui de 1661 leur interdit de dire et chanter à haute voix leurs

---

<sup>13</sup> Des communautés Wallonnes et Flamandes avaient été fondées à Mannheim Frankfort Heidelberg Frankenthal dès 1560 Après le traité de Westphalie en 1659 un grand nombre de réfugiés Calaisiens avaient répondu à l'appel de l'Electeur Palatin . Un baillage du Nouveau l'Alloeu fut créé en 1663 au sud de Landau Voir « Vers la Liberté » p. 170 de F. DeVos

psaumes en français dans les rues, dans leurs boutiques et à leurs fenêtres. Cet interdit fut étendu aux trajets en bateaux. Les huguenots Calaisiens n'avaient-ils pas coutume de chanter leurs psaumes quand ils se rendaient en bateau aux prêches de Guînes ? Le 20 octobre 1685 la publication officielle de la Révocation de l'Edit de Nantes est faite à Calais. Le calvinisme local eut en la personne de François le Tonnelier de Breteuil gouverneur et de son frère l'évêque de Boulogne des adversaires bien résolus à extirper au plus vite l'hérésie. Ils n'hésitèrent pas, après avoir demandé aux meilleurs prêcheurs du diocèse de Boulogne de donner la bonne parole dans toute la région, à faire appel aux dragons du roi pour chercher à obtenir, sans grand succès, les abjurations. Les registres de confiscations mentionnent plus de 350 chefs de famille dont on a confisqué et vendu en 1687 les terres, maisons et autres biens. De tous temps le nombre de propriétaires a été inférieur à celui des populations plus modestes. Les historiens calaisiens estiment à plus de deux mille sur une population de trois mille cinq cents le nombre de calvinistes qui cherchèrent refuge à l'étranger.

Au prix de mille difficultés les familles s'enfuirent et se regroupèrent avec leurs ministres Trouillart et Le Franc en Zélande. On les retrouve à Cadsant, Veere, Ardenbourg, Flessingue, Middelbourg, Zierickzee.. où ils furent rejoints par leurs frères en grand danger dans le sud du Palatinat accompagnés par les premiers huguenots Français. Cette fuite vers les Provinces Unies fut comparée à celle dont leurs bibles les avaient entretenu depuis si longtemps : la fuite en Egypte. N'avaient-ils pas, par la grâce de Dieu, échappé à l'esclavage et aux galères royales ? Louis XIV dans leurs récits fut comparé au Pharaon. Ne constituaient-ils pas désormais un nouveau peuple élu auquel la Providence allait tôt ou tard accorder une nouvelle terre promise ?

### **La vie des réfugiés Wallons et Français en Zélande**

Tous ces réfugiés arrivés dans ces régions pauvres, sablonneuses et facilement inondables constituèrent un important surcroît de population bien difficile à supporter par les communautés wallonnes réfugiées locales. La faim, la malnutrition, les maladies firent des ravages. Les registres des églises wallonnes contiennent de longues listes de secours et de dons en nature qui furent généreusement offerts à ces malheureux réfugiés venus de Calais. Ces dernières demandèrent aux Etats Généraux de trouver des solutions plus satisfaisantes pour assurer le bien être et la survie de ces malheureux réfugiés venus de France et du Palatinat. L'Amérique les rives de l'Hudson où nombre des leurs s'étaient installés auparavant était passée sous domination britannique. Deux solutions furent proposées : le départ vers la colonie du Cap ou par Hambourg et Berlin vers les rives de l'Oder. Le grand électeur de Brandebourg avait fait appel à ces huguenots pour, à son tour, revivifier ses territoires ravagés

par la guerre de Trente ans. Les réfugiés Palatins grâce à leur maîtrise de la langue Allemande et à leurs moyens financiers supérieurs<sup>14</sup> optèrent pour un exode pas trop lointain, le Brandebourg<sup>15</sup>, les Calaisiens et les premières familles huguenotes Françaises furent contraintes à un départ plus exotique et aléatoire vers l'Afrique du Sud. La compagnie et plus particulièrement la chambre de Zélande recruta des hommes jeunes et mariés, sans attaches familiales avec les Provinces Unies. Le critère de sélection était aussi leur attachement à la religion calviniste et à une église wallonne réfugiée. Il leur fut demandé de présenter des certificats de bonne pratique religieuse signés par le ministre et un ancien.

### **L'arrivée en Afrique du Sud. Le coin des Français**

A partir de 1687 on enregistre l'arrivée des premiers navires de la compagnie le « *Zuydt Beverland* », le « *Wapen van Aalkmar* » le « *Borssenbergh* » le « *Berg of China* » .. à leur bord quelques dizaines de huguenots wallons et français. A leur arrivée le gouverneur Simon Van Der Stel leur octroie des terres le long de la Berg river. Mécontents de leur qualité les nouveaux arrivants s'installent en 1688 dans les vallées situées autour de Stellenbosch, Groot Drakenstein, Klein Drakenstein, Wagenmakers Vallei, au pied des Monts de Paarl et à Oliphants Hoek. Tout ce secteur sera au XVIII<sup>e</sup> siècle connu sous le nom de « *Fransch Hoek* », « *le Coin des Français* ».

En 1859 quelques habitants demandèrent au gouverneur de changer le nom de ce district pour l'appeler Roubay Dorp, non pas en souvenir de notre bonne ville de Roubaix mais du député de la circonscription de Praal P.E. de Roubaix. Ainsi officiellement le 25 août 1860 Fransch Hoek devint pour quelque temps Roubaydorp, le village de Roubaix ! De nombreuses dissensions dans une communauté habituée depuis si longtemps au nom de Fransch Hoek firent abandonner cette nouvelle appellation ( Lindie Meyer 1996, Histoire du Fransch Hoek. Musée Commémoratif des huguenots Français, Fransch Hoek, Afrique du Sud )

La famille de Roubaix ou de Roubay apparaît dans le registre de l'église de Guînes ( 13 actes de 1665 à 1685 ) et aussi dans un précieux document « *Les fugitifs de Calais et du Boulonnais dont les biens furent saisis après la Révocation* »<sup>16</sup> Daniel, Mathieu et Jacob de Roubay furent en 1687 dépossédés de leurs biens terres et maison à Coulogne.

Ce nom de famille apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle dans « *Troubles Religieux en Flandre Maritime au XVI<sup>e</sup> siècle* » Tome II p. 239, 257, 311,317,318 et 405 Hubert de Roubay, de Richebourg et Vielle Chapelle, a participé, en armes, à la

---

<sup>14</sup> N'avaient-ils réussi à vendre en partie ou en totalité les biens qu'ils avaient acquis depuis leur arrivée en 1663 ?

<sup>15</sup> Voir « Vers la Liberté » de F. DeVos p.167 et suivantes.

<sup>16</sup> Ce document se réfère à des cartons trouvés aux Archives Nationales carton T.T. 261 publiés dans le Société d'Histoire du Protestantisme Français Bulletin LXVI janvier-mars 1916

bataille de Lannoy. Un autre de Roubaix Walleran est cité à plusieurs reprises par divers témoins dans les enquêtes menées en 1567 et 1568 au Pays de l'Alloeu et dans les paroisses environnantes « *Walleran de Roubay, laboureur, demeurant au hameau de Tournele près de Lorgies est passé devant ma maison portant une harquebouse. On disait qu'il se rendait aux prêches à Richebourg, La Ventie et dans d'autres lieux encore* »

Ces terres accordées aux huguenots Wallons et Français à leur arrivée en 1687-1688 reçurent des noms évocateurs du lieu d'origine de leur propriétaire, noms aujourd'hui encore précieusement conservés : La Dauphine, La Brie, Artois, Picardie, Calais, Saint Omer, Fleurbaix, Menin, La Motte... Pieter Coertzen<sup>17</sup> indique que sur la centaine de terres accordées à cette époque près de la moitié avaient un nom Français ou Wallon.

### **Un ministre d'expression Française Pierre Simond**

La présence Française et Wallonne dans le secteur de Stellenbosch et Drakenstein va amener la compagnie à envoyer, à sa charge, un ministre d'expression Française, le pasteur Simond. Le bref séjour de ces huguenots d'expression Française en Zélande ne leur avait pas permis de maîtriser la langue Néerlandaise. Pierre était né à Die dans le Dauphinois. Il était devenu pasteur de la communauté d'Embrun. En 1685 son église fut complètement démantelée et dispersée. Par la Savoie, Genève, Bâle et la vallée du Rhin Pierre, en compagnie de calvinistes du Palatinat, tout particulièrement de ceux du « *baillage du nouveau l'Alloeu* » du secteur de Landau gagne les Provinces Unies. On le retrouve en 1686 ministre de l'église wallonne réfugiée de Zierickzee. Pendant son court ministère en Zélande il cherche à reconforter les réfugiés arrivés en grand nombre du Palatinat et de Calais, dispersés en Zélande. Il est bientôt désigné par la compagnie pour devenir en 1687 le ministre francophone de la communauté du Drakenstein en Afrique du Sud. Il incitera plusieurs réfugiés à l'accompagner là-bas « *Une belle terre que la divine Providence avait réservée à ses élus* » disait-il. La présence de ce ministre cultivé et entreprenant eut une influence favorable sur toute la communauté du Fransch Hoek. Son départ en 1702 sera considéré comme une perte. Les autorités du Cap et de la Compagnie cherchaient à faire disparaître les particularismes. Pierre avait aussi entretenu une trop longue querelle juridique avec un certain Jacques de Savoye<sup>18</sup> un membre de son église qui l'accusait d'autoritarisme et de comportement papiste ! Il avait pendant son séjour fait l'acquisition de plusieurs fermes. Il compte parmi les plus importants acheteurs d'esclaves<sup>19</sup> de la colonie. A son retour dans les Provinces Unies il publie à

---

<sup>17</sup> Coertzen P. « Die Fransche huguenote in Sud Africa. D. Thésis, University of Stellenbosh 1976

<sup>18</sup> Ce Jacques de Savoye était un huguenots wallon dont la famille était originaire d'Ath dans le Hainaut

<sup>19</sup> De 1690 à 1702 il achète Florian de Coromandel, Jacob de Madras, Jacob de Cochin, Luddi du Bengal, Antony de Cola, Phillebe et Matetee de Madagascar, Christophe de Malabar, Aron de Madras Judith du Bengal.. Parmi les autres acheteurs on note Pierre Du Mont, François et Guillaume du toit, Jean Le Roux....

Harlem « *La Vraie adoration et les vrais adorateurs* » l'un des derniers sermon qu'il avait donné dans l'église du Cap avant son départ.

En 1708 les Provinces Unies sont une nouvelle fois en guerre contre la France. La ville de Lille et sa citadelle tombent entre les mains des alliés. L'exercice du culte réformé n'y fut plus interdit. Pierre est nommé ministre de la ville. Il joue un rôle éminent dans la brève renaissance du culte réformé dans le secteur. Le traité d'Utrecht de 1713 restitue Lille à la France. Il accorde aux Pays-Bas le maintien de garnisons à Ypres , Tournai, Furnes, Menin.. Simond adresse une pétition au synode de s'Hertognebosch au nom des familles calvinistes de Lille et d'Armentières « *afin d'accorder les secours prompts et abondants de leur charité* »

La présence d'un pasteur d'expression Française ne fut pas renouvelée. Après le départ de Simond, un pasteur d'expression Néerlandaise Petrus Van Acken le remplacera à Drakenstein en 1714. Dès la fin de la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la langue n'étant plus enseignée, il n'y avait plus aucun locuteur français dans la colonie du Cap

### **Origine de quelques familles Sud Africaines d'expression Française**

Pour reconstituer l'itinéraire de ces familles je me suis appuyé sur quelques documents historiques très précieux :

- French Speakers at the Cape in the first hundred years of Dutch India Compagnie rule : The European background par M. Boucher publié par l'Université de Prétoira en 1981
- Troubles religieux en Flandre Maritime par Edmond de Coussemaker le fondateur du Comité Flamand de France Les différents Tomes reprennent toutes les information contenues dans nos archives locales, tout particulièrement dans les papiers des Troubles pieusement conservées aux archives du Royaume de Belgique à Bruxelles.
- Le bannissement des protestants de Lille après la paix d'Arras par A. Lottin paru dans la Revue du Nord Tome LXVI avril-septembre 1984.
- Transcript of the registers of the protestant church at guisnes from 1668 to 1685 publication of the Huguenot Society of London by William Minet
- Les fugitifs du Calais et du Boulonnais dont les biens furent saisis après la Révocation Société de l'histoire du protestantisme français LXVI janvier-mars 1916.

### **Bastiaans**

Bastiaans est un surnom donné à la famille de Courtrai ou Van Kortrick. Cette famille se retrouve en 1670 à Harlem où elle joue un rôle important dans la fondation du petit village fortifié de Nieuwe Harlem fondé aux portes de Nieuwe

Amsterdam par le gouverneur Pieter Stuyvesant. Avec eux on trouve les Le Maître, des Maretz, Le Roy, Vermeille d'Houplines tous originaires du Pays de l'Alloeu et des paroisses aux alentours. Selon les auteurs Sud-Africains cette famille est originaire de la région d'Armentières. Ils avaient trouvé refuge dans la région de Vianen dans les Provinces Unies. A son arrivée à Paarl François Bastiaans épouse Anne Marie De Leuw. Je n'ai pas trouvé trace de cette famille dans les documents ci-dessus référencés. Tout comme les Du Vinage et de nombreuses autres familles elles quittèrent le pays vers 1580 sans se faire remarquer par les autorités locales. Elles ne firent l'objet d'aucune condamnation.

## **Du Toit**

Une famille huguenote wallonne les **du Toit** devenus du Toy occupe une place prééminente dans l'actuelle société Sud-Africaine. Les frères Du Toit Guillaume et Pierre originaires de Lille arrivèrent au Cap le 23 juin 1686 à bord du navire « *Vrijheit* ». Ils étaient d'expression française. De Lille ils avaient émigré à Leyde. Leur présence y est attestée dès 1605. Pierre va se marier au Cap le 12/12/ 1690 à Suzanne Seugnet une huguenote française originaire de Saintonge. Ce couple eut neuf enfants dont quatre fils Ils s'installeront sur la ferme Kleinbosch à Djalsaphat au Nord du Cap. Guillaume était marié à Sarah Cochet, ils eurent trois filles et s'installèrent sur la ferme Aan't Pad à Stellenbosch. Il fera l'acquisition en 1710 de la ferme Watergang ainsi que d'une station d'élevage de bétail. A sa mort Guillaume Du Toit sera propriétaire de deux autres fermes mitoyennes celles de Zoetendal et Limietriver à Wagenmakers Vallei.

Les Du Toit étaient des calvinistes convaincus. Dans la revue du Nord Alain Lottin nous donne la liste des deux cents familles bannies de la ville de Lille de 1578 à 1581 après le traité de l'Union d'Arras. La liste se trouve dans le registre des résolutions n° 278 f° 52 v. On y trouve mention d'Antoine Du Thoit couturier et Théry du Thoit condamnés en 1581. Théry se retrouve en ville peu après et a été renvoyé le 22 mai 1582.. Le registre stipule « *pour maintenir cette ville de Lille en repos et tranquillité, Messieurs ont trouvé convenir de vous ordonner et vous ordonnent de vous retirer de cette ville en dedans trois heures de l'après-midi du jourd'hui sans y pouvoir rentrer sans exprès congé d'eschevins obtenu en plaine halle à péril de la vie ou aultre griesve punition, à discrétion desdits eschevins.* » Revue du Nord Tome LXVI 1984 p. 487 Les Du Toit trouvèrent un premier refuge à Anvers, ville avec laquelle les marchands et les artisans Lillois étaient en relations suivies, puis après la prise et la destruction de la ville en 1585 par les troupes d'Alexandre Farnèse ils cherchèrent refuge dans les Provinces Unies On trouve les Du Toit à Middelbourg peu avant leur départ pour l'Afrique du Sud.

## Le Febvre

Pierre **Le Febvre** arrive au Cap en 1686. Il s'installe au Sud Est de Stellenbosch près de la rivière Eerste . Il défriche une terre et cultive une ferme qu'il appellera « *Fleurbaix* » Le registre paroissial de Guînes nous donne 23 actes au nom de cette famille. Pierre était arrivé à bord du navire « *de Schelde* » avec son épouse Marie de Grave. Ces le Febvre du Calaisis étaient originaires d'Armentières et de sa région. Ils sont dès 1545 signataires des accords de location de la maison des drapiers à Anvers<sup>20</sup>. En 1562 Jacques Hesselé, à la demande de la gouvernante Marguerite de Parme, mène une enquête sur les « *mal-pensants de la foi* » et les réfugiés venus d'Angleterre à Armentières et dans le Pays de l'Alloeu. Parmi les suspects on relève dans son « *besogné* » Antoine Le Febvre et surtout Thomas Le Febvre dit « *Talbo* » messenger ayant été plusieurs fois tant à Genève qu'en Allemagne. La draperie Armentièreoise avait été florissante dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle sous le règne de Charles Quint. Les drapiers de la cité de la Lys avaient fait l'acquisition de terres et de fermes dans les paroisses environnantes. C'est ainsi que les Le Febvre avaient acheté une ferme à Fleurbaix. Vers 1581 tous les calvinistes du secteur cherchèrent refuge en France, dans le Calaisis, le « *Pays Reconquis* »

A la fin de la guerre de Trente ans vers 1663 des Le Febvre de Calais s'en allèrent s'installer dans la Palatinat. Au Sud de Landau ils fondent le « *Baillage du Nouveau l'Alloeu* » A Deutchof on retrouve plusieurs Le Febvre. En 1677 avec quelques autres huguenots Palatins André et Simon Le Febvre fondent la communauté de New Paltz<sup>21</sup>. D'autres Le Febvre du Palatinat s'en iront en passant par la Zélande en 1687 dans le Brandebourg. Quelques uns d'entre eux répondront à l'invitation du roi du Danemark intéressé par le développement de la culture du tabac et de la pomme de terre dans son royaume. En 1722 ils fondent la future ville de Frédéricia.

C'est à cette même époque de diaspora qu'un Pierre Le Febvre, peu avant les persécutions qui suivirent à Calais la Révocation, avait quitté le Calaisis pour la Zélande d'où il s'était bien vite embarqué pour l'Afrique du Sud. Peut être avait-il pu emmener la Bible familiale qui lui rappelait que sa famille avait résidé à Fleurbaix pendant des temps plus heureux. C'est en souvenir de ce bonheur perdu que Pierre appela sa ferme « *Fleurbaix* ».

## Du Vivier

Trois membres de la famille **du Vivier** Pierre, Jacob et Abraham étaient en exil à Zierickzee en Zeélande avant leur embarquement à bord du « *Zuyt Beverland* » Ils firent route en compagnie du ministre Français Simond dont il a été fait mention. En septembre 1686 une petite somme d'argent avait été allouée

---

<sup>20</sup> Archives municipales d'Armentières.

<sup>21</sup> Voir « Vers la liberté » Editions Le Cercle de la Verde Rue par F. Devos

à Pierre qui était malade. Ceci n'était que la première aide d'une série accordée tant à Pierre qu'à Abraham et Jacob du Vivier. Les historiens Sud Africains pensent que cette famille était originaire de la région de Dieppe.

Dans la liste des deux cents familles expulsées de la ville de Lille de 1579 à 1581 avec les Du Thoit on retrouve en 1581 un Martin du Vivier fils de Melchior natif de Wangnies, de son stil couturier, et messenger sur Anvers ainsi qu'un Guillaume du Vivier. Le nom du Vivier apparaît aussi dans le registre de la paroisse de Guînes.

## **Mouy**

Pierre **Mouy** embarque à bord du « *Donkervliet* » en 1699. Avec lui on trouve dans la colonie Jeanne et Marie Mouy ses filles. Marie épousera François Rétif. Leur plus jeune fille Madeleine Rétif née en 1720 vivra jusqu'à l'âge de 97 ans.

Un Ambroise Mouy ou Moy apparaît en tête de liste des deux cents familles qui en 1579 furent condamnés au bannissement à Lille après le traité de l'Union d'Arras.

## **De Lannoy**

Des membres de la famille **de Lannoy** ou Lannoy sont présents au Cap dès 1688. Le père Nicolas de Lannoy mourut peu après son arrivée laissant une veuve Marguerite de Franc et cinq enfants. Nicolas l'un des fils épousera Suzanne De Vos la veuve de Pierre Jacob. Les Lannoy étaient membres de la congrégation de Guînes. Une dizaine d'actes ont été enregistrés sous ce nom. Le nom famille de Lannoy se retrouve aussi dans le Tome II p. 331,379, 404,... d'Edmond de Coussemaker. Les de Lannoy étaient en 1566 membres actifs du consistoire de l'église clandestine de La Gorgue-Lestrem. Dans l'enquête menée par Baude Cuvillon et Zegers de Hoves touchant les troubles du Pays de l'Alloeu Charles de la Barre receveur de la terre et seigneurie de Lestrem âgé de quarante trois ans, le 17 juillet 1568, déclare « *Dit avoir oy renommer pour rengiez à la nouvelle religion .... Jacques Le Maître, Antoine de l'Escluze<sup>22</sup>, Antoine de Lannoy fils d'Antoine Guillaume Des Marez, Gilles Le Maître<sup>23</sup>, Laurens Du Fief<sup>24</sup> et tel estait le bruict notoire tous lesquels hantaient ordinairement les presches avecq armes et ne retournent encore à l'église* »

Antoine fut par ordre du Tribunal des Troubles le 9 décembre 1568 condamné au bannissement perpétuel. On notera qu'Antoine avait déjà pris la fuite.

---

<sup>22</sup> Cousin du célèbre botaniste de la renaissance Charles de l'Escluze.

<sup>23</sup> Ancêtre des Le Maitre ou De Lamater fondateurs du village de Nieuw Harlem en 1661

<sup>24</sup> Présence des le Fief en Afrique du Sud

Un maître Noel de Lannoy<sup>25</sup>, drapier d'Armentières avec Thomas Le Febvre est répertorié comme fugitif en 1562 dans l'enquête menée sur les rives de la Lys par Jacques Hesselé.

### **Caucheteux Costeux- Clinquemeur.**

Parmi les arrivants originaires de Calais Boucher mentionne Isaïe, Suzanne et Jean **Caucheteux** ( 26 actes dans le registre de l'église de Guînes au nom de Caucheteux ou de Causreux ). Orphelins en 1690 ils arrivèrent en Zélande avec leurs vieux parents Isaïe et Suzanne Albert<sup>26</sup> du village de Marck. Suzanne Albert était la fille de Pierre Albert et de Noëlle **de Bus**. Isaïe était fils d'Antoine Caucheteux et d'Elizabeth Clinquemeur<sup>27</sup>. L'aîné des enfants Caucheteux Isaïe était né le 2 septembre 1673 à Fort Brûlé près de Guemps. Il eut comme témoins ses cousins Pierre Clinquemeur et Isaac Bonduel. Le second enfant Suzanne naquit le 18 décembre 1675 à Marcq, Jacques Clinquemeur et Anne Du Ponchel furent parrain et marraine. Jacob Caucheteux délaissa une maison et des terres, Pierre Clinquemeur possédait des maisons, des terres et un moulin à huile a Marcq Fréthun et Guemps, Jean Du Ponchel possédait des biens terres et fermes à Andres, Balinghem, Guînes et Saint Tricat.

### **Desprez Du pré Duprez.**

Cette famille embarque à Flessingue à bord du « *Schelde* ». Hercule **Des Prez** ou Du Prez né vers 1645 son épouse Cécile Datis et ses sept enfants Hercule, Elizabeth, Jacquemine, Marie, Jeanne, Philippe et Jean François. Hercule et les siens avaient en 1686 trouvé refuge à Flessingue. Le 29 août de cette année, avec son beau-frère Nicolas Datis il adresse une demande aux autorités municipales pour entrer dans la gilde des marchands, celle de Saint Jean, sans devoir payer les charges habituelles ! Huit jours avant leur embarquement ils reçurent un certificat attestant qu'ils étaient membres fidèles et actifs de l'église wallonne locale réfugiée. « *Hercule fait ouverte profession de la Religion Réformée et a vécu avec édification au milieu de nous fréquentant les saintes assemblées et participant au sacrement de la sainte cène du seigneur* » Hercule et les siens dès leur arrivée défrichent et cultivent la ferme de « *Zoete Inval* » à Paarl. Hercule junior, époux de Marie **Le Febvre**, remplacera

---

<sup>25</sup> Ces de Lannoy ne sont ils pas les ancêtres de l'illustre famille Américaine de Lannoy qui a donné le président Franklin Delanoë Roosevelt ?

<sup>26</sup> Albert de Coussemaker Tome I p ; 12 Parmi les prédicants de la châtellenie de Bailleul avec Gaspard Van der Heyden et Jacques Taffin un nommé Albert originaire de Frise après un séjour au Palatinat joua un rôle important dans la diffusion de la religion nouvelle.

<sup>27</sup> Un Nicolas Clinquemeur de Sailly est signalé dans de Coussemaker Tome II p. 376 et 378 Il figure dans la liste des condamnés du Tribunal des Troubles » il a été à la défaite de dit Lannoy à l'assistance des « sectaires » et le dit Clinquemeur adhère aux brigands et voleurs hantant les limites du Pays d'Artois ( le bois de Richebourg ) Un jean Cliquemeulle tome II p. 283 et 291 est également signalé « *a porté les armes et le vit retourner sans armes à Sailly après la défaite de Lannoy* »

François Jean<sup>28</sup> sur la ferme « *Hevenberg* » à Wagenmakers Vallei. Avec lui s'installeront Jacquemine et son époux Abraham **du Vivier**. Philippe épousera Isabelle **Prévost**. Ce dernier après avoir tour à tour défriché et cultivé les fermes de *Zoet Inval* et de « *Klip Vallei* » à Wagenmakers Vallei occupera la ferme « *Artois* » à Tubagh au Nord de Fransch Hoeck. Les archives familiales font mention d'un séjour de la famille dans la région de Béthune. Edmond de Coussemaker fait mention d'un Jean Desprez d'Armentières Tome II p. 351,534 et 405 3 Jehan Desprez, navetier, d'Armentières figure sur la liste de ceux condamnés au bannissement par le Tribunal des Troubles. « *Jehan Desprez hante les prédicants et consistorians, grand fauteur de la religion nouvelle* ». Desprez figure dans le registre de l'église de Guînes.

### **Magnié et Bleuset.**

Abraham **Bleuset** débarque au Cap le 5/6/1688. Il avait effectué le trajet à bord du « *Schelde* » Ce nom de famille souvent associé aux Du Ponchel était courant à Guînes et Marcq. Isaac Du Ponchel délaissa des biens à Calais lorsqu'il fallu en 1685 quitter le secteur. Le nom d'Abraham Bleuset avec les Prévost apparaît peu après à Cadsant et Oosburg en Zélande.

Abraham va défricher et cultiver à Djajosaphat une belle ferme qu'il appellera « *Calais* » L'associé d'Abraham, arrivé peu avant lui au Cap, s'appelait Jean Manié ou **Magnié**. Il était né à Andres près de Marcq en 1649. ( 7 actes au nom de Manié ou Magné dans le registre paroissial de Guînes ) Les Magnié d'Andres étaient étroitement liés à la famille **du Fief**<sup>29</sup> Dans Edmond de Coussemaker Tome II p. 141 Comptes de confiscation des biens ayant appartenu à ceux condamnés par le Tribunal des Troubles dans la paroisse de Merville apparaît un Andrieu **Magnié** sa femme et ses fils tous bannis de la ville. Cette famille par la Lys et l'Aa comme de nombreuses autres avait cherché refuge en France, dans le proche Pays Reconquis.

### **De Zobry ou de Soubry**

La famille **de Zobry** était présente au Cap avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle était originaire de Calais ( de Zobry ou de Soubry 24 actes enregistrés à Guînes sous ce nom ) Les de Zoubry étaient mariniers à Guînes. Deux navires furent confisqués à Jacques de Zobry en 1687. Ils étaient ancrés sur la rivière de la Basse ville de Calais. Jean de Zobry son épouse et sa fille Marguerite se

---

<sup>28</sup> 7 actes sont enregistrés sous le nom de famille Jean à Guînes.

<sup>29</sup> De Fief ou du Fief sont abondamment cités par de Coussemaker Tome II p. 293,299 ?300, 331, 332, ..... Ces familles étaient originaires de Lestrem. Un Jean du Fief était diacre de l'église clandestine de La Gorgue Lestrem. Des du Fief ont participé en armes aux combats de Lannoy et de Watrelos...

retrouvent au Cap. L'enfant était né le 3 septembre 1675. Les familles de Zobry et Prévost étaient alliées.

Après la révocation les de Zobry se retrouvent en Zélande. Jean fut naturalisé à Middelburg le 8 janvier 1688 son frère Jacques le 31 mai. Ils embarquèrent à bord du « *Schelde* » en compagnie des Prévost. Edmond de Coussemaker Tome IV nous signale dans les comptes de confiscation de la ville de Bergues la présence d'un Jacques **de Soubry**. Ce Jacques de Soubry, proche de Josse **Provost**, avait été convoqué devant la Justice de Bergues. Il avait pour échapper à toute condamnation trouvé refuge en France dans le proche Pays Reconquis.

### **Pruvost. ou Prévost**

On relève sous ce nom de famille 35 actes dans le registre paroissial de Guînes. Charles **Pruvost** a délaissé ses biens dans le secteur de Calais. On retrouve cette famille à Aardenburg et Zierickzee en Zélande en 1687. A cette même époque d'autres Calaisiens avaient trouvé refuge à Douvres en particulier Pierre Albert et son épouse Marguerite Pruvost. Charles était fils d'Henri et de Jeanne **du Fief**. Son épouse avec laquelle il embarque le 19/2/ 1688 sur le « *Schelde* » s'appelait Marie Le Febvre. Elle était fille de David et de Marie **Le Bleu** de Marcq<sup>30</sup>. Le mariage fut célébré à Guînes le 9/10/1673. Le voyage avait été particulièrement mouvementé. Après avoir essuyé de fortes tempêtes dans le golfe de Gascogne le navire avait fait escale aux îles du Cap Vert. A peine arrivé les autorités Portugaises avertirent le capitaine de la présence dans les parages d'un corsaire britannique. Le « *Shelde* » leva l'ancre au plus vite et rencontra de nouveaux orages. Il avait embarqué 24 réfugiés qui néanmoins, après quinze semaines de périple, arrivèrent sains et saufs au Cap. Charles avait embarqué avec Abraham Bleuset. Il avait emmené en Afrique du Sud quatre enfants Abraham, Anne, Elizabeth et le petit Jacques qui était né à bord au moment où le navire entrait dans la baie de la Table. Abraham s'installera à Amaquas Eyland au Drakenstein, Anne près de Paarl, Elizabeth épousera Philippe du Prez.

Au moment des Troubles on trouve traces dans Ed. de Coussemaker de plusieurs Provost ou Pruvost. Tome III un Josse **Provost** est condamné pour 6 années de bannissement à Bergues. Il était tenu pour responsable de la destruction d'une tombe dans l'église de Bergues !

### **Vitu, Vittu ou Vitout**

Un grand nombre de **Vitu** étaient membres de l'église de Guînes tout particulièrement Eustache, Jean et Pierre. Le 4 mars 1681 Abraham de Joncourt

---

<sup>30</sup> Le Bleu famille originaire de Richebourg très impliquée dans les Troubles Ed. de Coussemaker Tome II p. 304,290,291, 311 )

procureur du marquis de Louvois avait, pour six années, donné la ferme des chevaux de louage de Guînes à Eustache Vittu. Daniel et Mathieu Vitu abandonneront en 1687 deux maisons à Guînes qui furent saisies par les autorités et revendues. Marie Vitu fille aînée de Jean quitte Calais pour Douvres où elle épousera Daniel Nourtier<sup>31</sup> un autre important pionnier de l'Afrique du Sud. Daniel et ses frères arrivèrent au Cap à bord de « *l'Oosterland* » en 1688. Ils vont défricher et cultiver les fermes de « *La Motte* » et de « *Fredericksberg* » au Groot Drakenstein. Jacques le frère de Daniel avait épousé Marie **Mouton**<sup>32</sup>.

Sarah Vitu qui fut accueillie dans l'église de Middelburg le 2 septembre 1696 appartenait à la même famille. Elle débarque au Cap avec son mari Jacques Delporte<sup>33</sup>. Ils avaient fait le voyage à bord du « *Cattendyck* » peu après leur mariage à Veere.

Edmond de Cousse-maker Tome II p. 390 nous rapporte la saisie en 1568 de tous les biens d'Antoine Vitu de Richebourg, fugitif. Comme nombre de ses frères calvinistes du secteur Antoine aura cherché refuge par la Lys en France dans le proche « *Pays Reconquis* ».

## **Le Roux ou le Roulx.**

Les **le Roux** sont aujourd'hui nombreux en Afrique du Sud. Dans le registre de l'église de Guînes on relève 42 actes établis au nom de cette seule famille. Jean, Marguerite et Marie Le roux firent le voyage le 4/ 8/ 1685 à bord du « *Berg of China* » Ils furent suivis par Pierre La Roux passager à bord du « *Wappen van Alkmaar* »

Dans Ed . de Cousse-maker Jean, Antoine et Pierre Le Roux sont cités à 18 reprises : Tome II . 246 « le 15 août 1566 Antoine le Roulx a participé au dépouillement de l'église de La Ventie. Guy du Bois échevin du Pays de l'Alloeu entrant dans l'église s'adressa à Antoine Le Roulx : *Vous avez fort bien besoin. Sur quoi Antoine lui répondit que s'il en avait envie il en vint faire autant le lendemain à Richebourg* ! Tome II p. 308 : Mathieu Du Hamel maître de Richebourg dépose dans l'enquête menée en 1567 au Pays de l'Alloeu « *Dict*

---

<sup>31</sup> Les frères Nourtier naviguèrent à bord de l'Oosterland en 1688. Ils étaient originaires de Calais. Daniel un charpentier qui avait été accueilli dans l'église de Middelburg avait embarqué le 4 mai avec son épouse Marie Vitu qu'il avait épousée en Zélande le 7 juillet 1687. Jean et Jacob étaient agriculteurs. Le premier avait été admis dans l'église de Middelburg le 23 février 1686. Le registre de Guînes nous donne la naissance de Jacob Nourtier fils de Jacob et d'Eve **du Pont** en décembre 1669. Les frères Nourtier à bord de l'Oost land furent enregistrés comme les ouvriers de Jacques de Savoye un réfugié originaire de Ath dans le Hainaut qui avait épousé Christine **du Pont** ! Un Adrien Du Pont est cité dans de Cousse-maker T.II P. 240,378 ,379 ,393,405 Adrien Du Pont de La gorgue six semaines après l'accord signé à La Ventie sur le fait de religion est allé de nuit oter les « *basteaulx des cloches jusqu'à un nombre de huit* ». Adrien se trouve sur la liste de ceux de La Gorgue qui le décembre 1568 furent condamnés au bannissement perpétuel. Ses biens estimés à XXIII livres furent confisqués. Il est mentionné comme fugitif.

<sup>32</sup> Mouton famille originaire de Steenwerck.

<sup>33</sup> Delporte famille originaire de la région Lilloise.

que le nuit de Notre Dame de my aoust 1566 furent abattues les images, tables d'autel, fonds baptismaux.. Il vit passer parmi les « briseurs » Jehan et Antoine Le Roux ». Tome II p. 390 Saisie des biens à Richebourg d'Antoine Vitu fugitif, de Pierre le Roux, le jeune, fils de Philippe et de Pierre Le Roulx fils de Thibault fugitif. Calais était pour les Vitu et les Le Roux le refuge naturel pour tous ceux qui cherchaient à échapper aux condamnations.

## **Du Riez**

Les **Du Riez** sont signalés au Cap dès 1700. Guillaume de Haas et son épouse Marie Catherine Du Riez sont inscrits dans le registre de bourgeoisie de Stellenbosch. Ils ont quatre enfants Anne, Marie, Abraham et Jacob. Marie épousera Jean Le Roux.

Le registre de la paroisse de Guînes nous donne 45 actes enregistrés sous le nom Du Riez. Les Du Riez étaient originaires de Lestrem. Ed. de Coussemaker signale Charles, Guillaume, Adrien et Michel Du Riez T. II p. 299,330,331,379,393,404 Dans son témoignage sire Mathieu Le Flocq curé de Lestrem retrouvé dans l'enquête menée au Pays de l'Alloeu par Charles de Bonnières le 9 août 1567 « *Dict que les prédicants étaient reçus par François de l'Escluze, Jonas et Gilles Le Maître<sup>34</sup> et Michel Du Riez. Charles Du Riez levait de l'argent pour le rachat des libertés* »

## **Du Puis**

La veuve de Jean **Du Puis** Anne Martin arrivée au Cap vers 1690 était originaire de Calais. Le mariage fut célébré à Guînes en 1678. Un fils Jean naquit peu après le 4 juin 1679. On ne connaît pas avec précision la date de leur arrivée au Cap. Les registres de Guînes nous donnent 11 actes au nom de Du Puis.

François et Robert Du Puis sont cités dans de Coussemaker Tome II p. 147. Leurs noms figurent dans les comptes de confiscation de la paroisse d'Estaires.

## **De Bus ou Du Bus.**

Jean **De Bus** fermier à Guemps avait épousé Suzanne De Vos le 28 juillet 1680. Le mariage eut lieu à Guînes, la jeune mariée était originaire du hameau de Nouvelle Eglise. Le nom de l'époux nous donne un lien avec la famille Albert. Une Suzanne Albert avait épousé Isaïe Caucheteux, elle était fille de Pierre Albert et de Noëlle Du Bus. Jean Du Bus s'installera à Klein Drakenstein.

---

<sup>34</sup> Ancêtres de la famille de La Mater qui joua un grand rôle dans la fondation du village de Nieuwe Harlem. Voir « Vers la Liberté » de F. De Vos.

Il avait fait route en 1688 à bord de « *l'Oosterland* ». Il épousera en secondes noces Sarah Jacob.

Nous trouvons dans de Coussemaker tome II p. 161,170, 204, 209, 211 .... trace de Louis Du Bus de Bergues. Ami de Joost Provost et de Jacques de Soubry Louis faisait partie en 1566 des sectaires les plus notoires de la ville. Il était verrier de son état. « *Jooris Zeelof prisonnier à Bergues dit que Loys Du Bus a déclaré qu'on avait envisagé de faire présent à sa Majesté Philippe II de certaines sommes de deniers pour obtenir la liberté de conscience, admonestant ses frères calvinistes à contribuer chacun de son état. Loys fut en 1568 condamné au bannissement avec confiscation de ses biens* » Il va tout naturellement chercher refuge en France. Il traverse l'Aa et se retrouve dans le Calaisis le « *Pays Reconquis* » avec son ami Joos Provost et de nombreux autres réfugiés venus de Lille, de toute la vallée de la Lys et du pays de l'Alloeu.

### **Jacob ou Jacobs et De Vos**

La première femme connue au Cap s'appelait Catherine Abrahams originaire de Lille, épouse de Maarten **Jacobs**, jardinier de la Compagnie. La famille Jacob appartenait à l'église de Guînes. Dans la registre paroissial on trouve 22 actes au nom de Jacob. Pierre Jacob avait épousé Marie Suzanne **De Vos**. Les deux familles habitaient Vieille Eglise près de Marcq. La veuve Jean Devos, la mère de Marie Suzanne, va y délaissier en 1687 des terres. Les Jacob étaient en relations familiales étroites avec les Carpentier<sup>35</sup> et les Caucheteux. Une autre branche de la famille DeVos habitait le hameau de Nouvelle Eglise. Une Suzanne DeVos de cette localité avait épousé Jean **Du Bus** dont il a été question ci-dessus.

Ces DeVos étaient originaires de Steenwerck et de la seigneurie du Pont d'Estaires, l'actuel village du Doulieu. Plusieurs De Vos Charles, Jean , Martin figurent sur les listes des condamnés avec confiscation de leurs biens dont quelques fermes de 20 à 30 mesures de terres labourables. Ils avaient dès 1580 trouvé refuge le long de l'Aa espérant pouvoir un jour rentrer au pays natal pour y faire valoir leurs droits sur leurs biens si injustement confisqués. En 1686 fuyant de nouvelles persécutions ils cherchent refuge en Zélande avant leur départ pour l'Afrique du Sud.

---

<sup>35</sup> Nombreuses références Carpentier dans de Coussemaker les plus importantes ont trait à Jacques Carpentier T.II p. 236,330,351,353. Jacques Carpentier apparaît dans l'enquête menée à Armentières par Jacques Hesselé en 1562 il fait partie des prisonniers élargis sous caution. Il apparaît dans l'enquête menée par Baude Cuvillon en 1568. Il fait partie des membres du consistoire de La Gorgue Lestrem avec Antoine de Lannoy et Laurens du Fief. Un Jacques Carpentier figure sur la liste de ceux d'Armentières condamnés au bannissement. Jacques Carpentier y est cité comme consistoriant d'Armentières.

## Des Ruelles Goudalle

Le pionnier Daniel **des Ruelles** arrive au Cap in 1688 avec ses deux filles Esther et Anne. Il avait épousé à Guînes le 12 juillet 1671 Anne Goudalle. Ses parents étaient Jean **Goudalle** jardinier qui mourut à Guînes en juin 1672 à l'âge de 55 ans et Marie Vitu. Selon l'auteur Sud Africain les Goudalle étaient, tout comme les Vitu, originaires de Richebourg en Artois ! Daniel avait trouvé refuge à Zierickzee. C'est le pasteur Pierre Simond qui l'encouragea à partir pour l'Afrique du Sud. En janvier 1687 il reçoit de l'église wallonne non seulement quelques subsides mais encore deux couvertures. En mars de la même année on lui donne des chaussures pour ses enfants, en juillet une petite somme d'argent pour qu'il puisse s'acheter « *un louchet et une pelle* » outils indispensables pour assurer la survie des siens. En mai il reçoit l'aumône à la suite du décès de son fils Daniel « *pour couvrir les frais d'enterrement du fils de Daniel Druelles* » peut-on lire dans le livre de recettes et de dépenses pour les pauvres de Zierickzee. Comme beaucoup d'autres réfugiés de Calais et du Palatinat les des Ruelles n'avaient pas trouvé en Zélande une nouvelle terre promise que leurs épreuves passées pouvaient laisser espérer mais bien plutôt une vallée de larmes. C'est en Afrique du Sud qu'ils purent édifier une société nouvelle plus en accord avec leurs convictions et leur foi.

## Du Vinage

En 1765 Abraham Du Vinage de Rossow dans l'Uckermark près de Stettin débarque au Cap. Il était boulanger soldat à bord du « *Nieuw Nieuwkerk* ». La famille Du Vinage était originaire de Pérenchies. Elle ne se signale pas à l'attention des autorités lors des Troubles religieux. Après avoir vendu leurs biens on retrouve en France dans le Pays Reconquis Jean Du Vinage. Il habite Coulogne. Ses fils Pierre et Jean Du Vinage épousent le 18 avril 1670 Marie du Bois et le 11 novembre 1671 Marie Du Bois.<sup>36</sup> De cette dernière union naquirent Abraham en 1674 et Jean en 1678.

Après la révocation de l'Edit de Nantes Jean Du Vinage se retrouve à Cadsant puis peu après à Middelburg. Il est sur recommandation admis dans l'église wallonne réfugiée locale « *Jean Du Vinage par témoignage de Pierre Pas du 29 novembre 1685* ». En 1687, comme de nombreux autres calvinistes wallons du Palatinat, eux aussi regroupés en Zélande, Jean répond favorablement à l'invitation de l'Electeur du Brandebourg. Ses amis et parents calaisiens s'apprêtaient à partir pour la colonie du Cap. Emmené par le pasteur Le Franc et l'ancien Pierre Laurens<sup>37</sup> il s'installe avec femme et enfants à Rossow sur les bords de l'Oder. C'est la culture du tabac et de la pomme de

---

<sup>36</sup> Descendante de ces nombreux Du Bois qui se sont signalés à l'attention des autorités en 1566 au Pays de l'Alloeu et dans les paroisses à l'entour

<sup>37</sup> Descendant de Nicaise Laurens La Gorgue de Coussemaker T.II p. 259, 26à

terre qui fera la fortune des réfugiés wallons de l'Uckermark. Abraham le fils aîné ouvre en 1731 une taverne française à Rossow. Il est devenu le responsable de la communauté huguenote wallonne. Ancien il est leur porte parole et n'hésite pas à écrire au prince pour se plaindre du zèle de certains fonctionnaires toujours prêts à ajouter quelques taxes. En 1760 l'un de ses fils Abraham se retrouve dans la boulangerie de son parrain à Stettin. Il n'est pas trop satisfait de cette vie dépourvue d'aventures. La famille reçoit parfois quelques nouvelles de ceux de Calais qui en 1688 s'étaient installés dans la colonie du Cap. La Compagnie des Indes Occidentales recrute des gens assez fous ou désespérés pour aller s'établir au sud du continent Africain. Pour Abraham la seule façon de voyager est de s'embarquer comme soldat boulanger sur le « *Nieuw Nieuwkerk* » qui quitte Amsterdam le 13 juin 1765 avec à bord 326 passagers. On arrive au Cap le 24 octobre après plus de quatre mois en mer ! La suite de l'histoire de la famille Du Vinage au Afrique du Sud est écrite sur la Bible familiale Abraham après ses années de service pour la Compagnie se marie en 1770. Son épouse meurt en 1772. Ses deux fils Jean Georges et Petrus Carolus se retrouvent avec les « *Vortrekkers* » à Graaf Reinet à 600 kilomètres au nord du Cap. En 1789 une importante troupe de Kossas attaque la colonie. On demande des secours au Cap. Le gouvernement abandonne les « *boers* » à leur tragique situation. Les autorités du Cap ne se préoccupant plus de ces pionniers ceux-ci proclament l'indépendance des républiques d'Orange, du Natal et du Transvaal. On retrouve un Christian Du Vinage bailli de Zoutpanberg en 1791. L'un de ses fils épousera Anne Regina Botha, l'autre une fille de la célèbre famille Van der Valt.

## **Buisset**

Arrivée de Sedan on trouve au Cap au début du XVIII<sup>e</sup> siècle une Marie **Buisset**. Fille d'un marchand elle avait épousé à Amsterdam Jean Prieur du Plessis. Peu après les registres du Cap font mention de Christophe Buisset et de son frère Jacob fabricants d'épées au Cap. Je rapprocherai ces Buisset d'Afrique du Sud à la famille Buisset de la région de Douai qui fut l'une des premières victimes de la répression mise en place par Charles Quint pour tenter d'extirper l'hérésie naissante

Le 1<sup>o</sup> juin 1545 Hector Rémy, étant mis en prison à Douai, fit amplement confession de sa foi calviniste en laquelle persévérant, il fut exécuté. Hector, de Bouvignies en Artois, était le secrétaire particulier de Philippe de Bailleul en Cornailles. Mathienette **Buisset**, sa femme, était dans la prison de Douai pendant le procès de son mari. Lors de son interrogatoire elle fit mention d'une comédie hérétique rédigée et jouée par son mari. Mathienette n'avait pas caché, touchant la mort à Tournai de Pierre Brully<sup>38</sup> qu'elle le tenait pour un martyr. Ne l'avait-

---

<sup>38</sup> Pierre Brully fut envoyé par Bucer et Calvin pour dresser une église nouvelle dans les Pays-Bas du Sud. Il fut brûlé à Tournai. Il est considéré comme le premier propagateur de la religion nouvelle à Lille Valenciennes Douai et Tournai

elle pas abrité sous son toit où s'étaient tenus les premiers conventicule ? Si Hector fut exécuté par le feu, sa femme fut condamnée à être enterrée vivante sur la place du Barlet à Douai. Cette sentence fut exécutée le 10 septembre 1545. Elle correspondait en tous points aux instructions exigées par les Placards impériaux de 1540, par lesquels on cherchait à éradiquer toute trace d'hérésie. On peut imaginer qu'à la suite de ce martyr la famille Buisset fut durant tous les Troubles qui suivirent cette première période de persécutions tenue pour suspecte. Les Buisset trouvèrent refuge, tout comme les de Forest d'Avesnes et de nombreuses familles du Hainaut, à Sedan avant de gagner tour à tour les Provinces Unies puis la colonie du Cap.

Beaucoup d'autres recherches pourraient être faites sur d'autres familles qui arrivèrent en Afrique du Sud avant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : Cellier ou Sellier, Cordier, De France, Delporte, Du Buisson, Dumont, Durand, Duriez, Fourdinier, Le Grand, le Lièvre, le Long, Le Sage, Lombard, Meyer, Mille, Potier, Rogier, Rousseau, Sénéchal, Terrier, Wybau ....

### **L'héritage des Huguenots Wallons et Flamands en Afrique du Sud**

Ce qui demeure aujourd'hui en Afrique du Sud, en plus des belles plantations du « *Fransch Hoek* », de l'influence des huguenots Wallons et Flamands c'est le fier héritage d'hommes et de femmes qui souffrirent à plusieurs reprises pour une cause, sacrée à leurs yeux, leur ardente foi calviniste. Sans hésitations, ils prirent toujours les chemins de l'exil pour maintenir, en priorité, leur intégrité spirituelle. Dans son livre « *Het leven van Johannes Calvin* » d'Arbez conclut « *Nulle part ailleurs dans le monde le calvinisme ne s'est maintenu aussi vivace qu'en Afrique du Sud. L'esprit de Calvin n'y a pas été affadi au XX<sup>e</sup> siècle comme cela fut le cas dans les nations européennes* » Cette vigueur n'était-elle pas le lointain héritage de ceux qui avaient le plus souffert aux Pays-Bas des persécutions espagnoles du Duc d'Albe et d'Alexandre Farnèse puis en France de celles consécutives à la Révocation de l'Edit de Nantes. Leurs implications dans l'avènement du calvinisme et dans les Troubles Religieux du XVI<sup>e</sup> siècle furent très fortes. Ils cherchèrent à adjoindre une liberté religieuse nouvelle aux libertés communales qui avaient été acquises en Flandre et en Artois depuis le haut Moyen-Age. Ces familles conservèrent longtemps dans leur cœur la nostalgie des Pays Bas de leurs ancêtres. On en retrouve trace dans les noms donnés aux belles terres qu'ils défrichèrent et cultivèrent à leur arrivée au pied des collines du Cap : *Artois, Calais, Fleurbaix, Menin, Saint Omer*.... qui leur rappelaient leur enfance et les lointaines racines dont ils étaient issus.

F. DeVos le 2/11/2007